



Union Régionale FORCE OUVRIERE
Ile-de-France

GRÈVES ET MANIFESTATION

LE 9 AVRIL 2013

RETRAIT du projet de loi sur la Flexibilité

Les URIF FO – CGT – FSU et SOLIDAIRES se sont rencontrées le 28 mars 2013.

Elles ont réalisé un communiqué commun, qui bien évidemment, tient compte des modifications qui ont été présentées par les uns et les autres.

Les 4 URIF appellent à une manifestation régionale qui partira de Montparnasse (Place du 18 juin 1940) à 14 heures. Elle empruntera la rue de Rennes – le bd Raspail – le bd St Germain pour se terminer à l'Assemblée Nationale.

La manifestation du 5 mars avait conduit l'URIF FO à être en tête de la manifestation. Le 9 avril, la CGT sera en tête du cortège, suivie de la FSU, de SOLIDAIRES et de la CGT-FO.

- L'URIF FO sera positionnée à l'angle du bd Montparnasse et de la rue du Départ. (Ballon de l'URIF FO en tête de notre cortège)
- Le carré de tête de la manifestation se situera dans la rue de Rennes au niveau de la rue Littré. (Il se mettra en place à 13 heures).
- Dans ce carré de tête, il y aura 4 militants de chacune des organisations syndicales et notamment les Secrétaires Généraux de FO et de la CGT ; 5 militants porte-drapeaux et 10 secrétaires confédéraux ou représentants des organisations syndicales.
- A la banderole de tête, les 2 Secrétaires Généraux de FO et de la CGT seront côte à côte.
- Les services d'ordre se réuniront à 13 heures en tête de cortège, rue de Littré, rue de Rennes. Les dispositions seront prises par nos responsables au cours de la semaine précédant la manifestation.
- L'organisation du cortège de l'URIF FO se réalisera dans les mêmes conditions que le 5 mars. (Attention : 1 seul véhicule par UD).

Chacun d'entre vous aura bien compris que le texte d'appel est un texte de compromis.

Pour ce qui concerne l'URIF FO, nos positions sont claires. Nous considérons que la volonté de certains de mettre en place des dispositifs dans le cadre du projet de loi conduira à des attaques sans précédents contre les salariés et contre l'emploi.

Nos analyses conduisent à penser qu'il ne peut y avoir de bonne « transposition de gauche » comme cela a été le cas pour les transpositions en droit français des directives européennes.

Aussi, nous sommes pour le « RETRAIT du projet de loi ».

Nous l'affirmerons le 9 avril 2013 sur nos banderoles, sur nos badges et dans nos slogans.

Le 9 avril 2013, chacun d'entre vous doit se mobiliser. Un certain nombre de parlementaires s'interrogent. Aidons-les avec une forte mobilisation à mieux faire comprendre que ce projet de loi est néfaste POUR LES TRAVAILLEURS.

Paris, le 29 mars 2013